



CLASSIQUES
GARNIER

MICHON (Hélène), « François de Sales, douceur et réformation », *Revue Bossuet Littérature, culture, religion*, n° 10, 2019, p. 33-50

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09798-3.p.0033](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09798-3.p.0033)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MICHON (Hélène), « François de Sales, douceur et réformation »

RÉSUMÉ – La réputation de douceur de François de Sales pourrait laisser croire à une sorte d'atténuation systématique des lieux de conflit, en parole ou en action ; or, il n'en est rien et celui-ci s'est lancé dans une vaste entreprise de réformation, accomplissant dans la conduite de son diocèse ce qu'il avait mis en place dans la conduite individuelle des âmes. Il a ainsi échappé au double écueil, du passage hâtif de la réformation à la révolution, et de la lenteur se complaisant en velléités.

MOTS-CLÉS – François de Sales, douceur, réformation, direction spirituelle

MICHON (Hélène), « François de Sales, gentleness and reformation »

ABSTRACT – The reputation of gentleness of Francis de Sales could suggest a kind of systematic attenuation of places of conflict, in words or in action; but this is not the case, and he has implemented a vast movement of reformation, fulfilling in the conduct of his diocese what he had successfully experienced in the individual spiritual guidance. That is how he escaped two major pitfalls, going too fast from reformation to revolution, and going too slowly and therefore undertaking and accomplishing nothing.

KEYWORDS – François de Sales, gentleness, reformation, spiritual guidance

FRANÇOIS DE SALES, DOUCEUR ET RÉFORMATION

La réputation de douceur de François de Sales n'est plus à faire : de son vivant déjà, il jouissait de cette renommée, que n'ont fait que confirmer ses nombreux biographes puis les dépositions faites pour son procès de canonisation. Mais cette douceur pastorale jointe à une spiritualité de la suavité ou à une dévotion civile pourrait laisser croire, sinon à une mièvrerie de mauvais aloi, tout au moins à une sorte d'atténuation systématique des lieux de conflit, en parole ou en action.

Or nous savons que l'agir sacerdotal puis épiscopal du Docteur de Genève prend place dans un contexte historique de luttes intestines violentes et qu'il prit toute sa part au combat. Il la prit en acte et en paroles puisque celle-ci trouve sa source dans la controverse théologique. Elle se continue dans son action d'évêque réformateur de son diocèse, tant pour la formation des prêtres que pour la réformation des couvents, et se poursuit dans ses orientations aux confesseurs, proches de la ligne de Charles Borromée mais différentes dans la formulation. Enfin, on en voit la trace dans son travail de directeur de conscience, dont la correspondance donne un large écho. Laissons-le dresser le portrait du vrai pasteur :

On en distingue quatre classes. I. Il y en a qui n'agissent ni ne parlent ; ils sont très ignorants et dépourvus d'intelligence. Hélas ! Combien nos pères ont connu de ces hommes, et plutôt au Ciel qu'il n'en existât plus !

2. D'autres *disent et ne font pas* (Mt 23,3), ils détruisent par le scandale de leur vie la doctrine de vie.

3. D'autres font, mais ne parlent pas ; ceux-ci sont encore supportables, car s'ils n'édifient pas beaucoup, ils édifient pourtant et ne détruisent rien.

4. D'autres enfin parlent et agissent ; voilà les meilleurs : toutefois, ils parlent non seulement par la prédication, mais encore par les commandements qu'ils donnent et par des entretiens utiles¹.

¹ François de Sales, « Plan d'un sermon pour le mardi après le deuxième dimanche de carême, 21 février 1617 », *Œuvres de saint François de Sales*, éd. établie par les religieuses

Qu'est-ce que cette douceur, mariée de si près à une vigoureuse énergie pour corriger et une grande fermeté pour diriger ? L'un de ses proches rapporte, en effet, que le saint avait coutume de dire :

C'est une faute de croire qu'on peut tolérer le mal dans les ecclésiastiques dans la crainte de leur faire outrage ou de les éloigner. Il est certain que le seul moyen d'avoir un bon et nombreux clergé est de garder une bonne discipline².

C'est à cette vertu mal connue ou mal perçue de la *douceur* que nous voudrions nous attacher.

FORMATION ET RÉFORMATION

LE FORMATEUR

La première tâche de l'évêque avant la réformation est celle de la formation et en premier lieu de celle de son clergé. En effet, ordonné le 8 décembre 1602, le nouvel évêque a le souci d'engager les réformes demandées par le Concile de Trente (1545-1563) : « Je désire, écrivait-il à l'un de ses confrères nouvellement nommé évêque de Dol, Mgr de Revol, que vous ayez la Vie du bienheureux Cardinal Borromée, écrite au long par Charles à Basilica Petri en latin, car vous y verrez le modèle d'un vray pasteur ; mais sur tout ayez tous-jours es mains le Concile de Trente et son Catechisme³ ».

Fidèle à l'esprit de la réforme *in capite et in membris*, François de Sales commence la sanctification de son diocèse par sa personne et sa propre maison. Il mène une vie sobre : il réduit au minimum le personnel de sa maison, se contente d'une table frugale et distribue constamment des aumônes en public et en secret. Chaque matin, il prie une heure, étudie deux heures et célèbre la messe. On se souvient de sa formule soulignant l'importance de

de la Visitation du premier monastère d'Annecy, Annecy, Niérat, 1892-1964, 27 vol., t. VIII, vol. 2 des *Sermons*, 1897, p. 89.

2 Rapporté par dom Mackey, dans « Saint François de Sales et la formation du clergé », *Revue du clergé français*, 1895, 1901, vol. 25, p. 516-534, p. 528.

3 François de Sales, « Lettre CLXXXIV à M. Antoine de Revol, évêque nommé de Dol, du 3 juin 1603 », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, 1902, p. 99.

l'étude : « Je vous conjure de vaquer sérieusement à l'étude, car la science, à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église⁴ ».

Pour ce faire, il applique strictement un décret tridentin qui visait à promouvoir une sélection théologique entre les candidats pour ne confier une charge d'âme qu'à de jeunes gens suffisamment préparés. Ainsi le père Philibert de Bonneville rapporte-t-il que François de Sales disait veiller à l'impartialité du concours pour deux raisons :

La première est de soulager ma conscience dans le plus important devoir de ma charge ; la seconde c'est que je ne crois pas qu'il soit possible d'imaginer une plus excellente méthode d'éprouver le mérite que celle du *concursus*⁵.

À mesure qu'il réorganise les paroisses, François de Sales n'a rien qui lui tienne plus à cœur que d'y placer de vrais ministres du Seigneur : le choix, la formation, la sanctification de ceux-ci sont l'objet de ses constantes sollicitudes, comme leur entretien matériel la cause de lourdes préoccupations. Il préside ainsi les concours pour la collation des bénéfices, et doit se défendre de certains personnages qui s'arrogent le droit de nomination, ou bien de l'ingérence de seigneurs puissants, de princes même qui protègent des candidats ignorants ou indignes. Il s'oppose aux prétentions de tel jeune ecclésiastique et tranche régulièrement les différends entre bénéficiaires, ou entre curés et paroissiens. Ainsi affirme-t-il dans sa correspondance, après des années de ministère épiscopal :

Mays qu'un prestre, sans tiltre ni vray ni coloré, se tienne dans une cure par force, ne veuille reconnoistre l'autorité de l'Evesque, rejette l'œconome qui est legitivement envoyé, empesche que l'Evesque. ne face inventaire de ce qui est dans une mayson presbiterale, appelle comme d'abus d'une tres legitime autorité, tout ainsy que si du moins le soin des benefices de ma charge, tandis qu'ilz sont vacans et jusques a tant qu'ilz soyent prouvez, ne m'appartenoyt pas : tout cela, je ne le puis ni treuver bon, ni civil, ni supportable⁶.

Dès octobre 1603, François de Sales convoque un synode diocésain à Annecy, qui lui donne l'occasion d'un premier contact avec son clergé.

4 François de Sales, « Exhortation aux ecclésiastiques pour qu'ils s'appliquent à l'étude [1603-1605] », *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, vol. 2 des *Opuscules*, 1928, p. 200.

5 Rapporté par dom Mackey, dans « Saint François de Sales et la formation du clergé », *op. cit.*, p. 520.

6 François de Sales, « Lettre MDCI à M. de Quoex du 31 janvier 1620 », *Œuvres, op. cit.*, t. XIX, vol. 9 des *Lettres*, p. 79.

Il fait ensuite le tour de son diocèse et quelques mois plus tard, fait imprimer plusieurs *Constitutions Synodales concernantes principalement la police de son Clergé et le règlement que les Curez ou Vicaires devaient tenir en l'administration des Sacrements*. Les indications comportent des indications sur l'absence de femme dans les presbytères « *sous peine de rigoureuse punition* », l'interdiction de recevoir de l'argent pour donner la communion, l'injonction de former les sages-femmes à l'administration du baptême, et l'interdiction pour tous les ecclésiastiques de fréquenter tavernes et cabarets.

C'est que les bons curés ne sont pas moins nécessaires que les bons évêques, et les évêques travaillent en vain s'ils ne sont pas soigneux de pourvoir leurs églises paroissiales de curés dévots, de vie exemplaire et de suffisante doctrine, parce que ce sont les pasteurs immédiats qui doivent marcher devant les brebis, leur enseigner le chemin du ciel et leur donner l'exemple qu'elles doivent suivre⁷.

LE RÉFORMATEUR

François de Sales se veut aussi un évêque réformateur car l'état des monastères et abbayes de son diocèse est plus que préoccupant⁸ :

Il n'est rien de meilleur que les bons Religieux, rien de pire que les mauvais. Les anciens l'ont dit et de nos jours l'expérience le vérifie si bien qu'on pourrait justement citer à ce propos la parole de Jérémie : Si *les figues* sont *bonnes*, elles sont *très bonnes* ; *mauvaises*, elles sont *très mauvaises*. Or, de toute la chrétienté, le diocèse le plus exposé au fléau des mauvaises figues c'est celui de Genève⁹.

Il dénonce, dans un rapport fait à Paul V en novembre 1606, le total relâchement des abbayes et monastères :

Il est surprenant de voir à quel point la discipline régulière est partout ruinée dans les abbayes et prieurés de ce diocèse (j'excepte les Chartreux et les Mendians). Chez tous les autres, l'argent s'est changé en scorie et le vin a été mêlé d'eau (Is 1,22), bien plus, s'est transformé en venin [...] On peut

7 François de Sales, « Sentiment sur la collation des bénéfices et la nomination des curés », Administration épiscopale, *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, vol. 2 des *Opuscules*, p. 400.

8 Voir l'article de Frédéric Meyer, « Querelle des évêques et des réguliers dans les Alpes du Nord au XVII^e siècle ? François de Sales face aux ordres religieux », *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, Chronos Verlag, 2013, p. 73-89, disponible sur <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01539706>.

9 François de Sales, « Lettre à Clément VIII du 27 octobre 1604 », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 187.

remédier à ce mal, soit en envoyant des sujets meilleurs pris dans d'autres Ordres, soit en faisant des visites annuelles et en employant des moyens de coercition, soit enfin en remplaçant les Religieux par des chanoines séculiers. Le premier remède est très facile ; le troisième est très utile et, vu les besoins de cette province, serait excellent pour procurer la plus grande gloire de Dieu ; le second est très difficile et très incertain, car ce qui s'obtient par la force est presque comme n'existant pas¹⁰.

De fait, il cherche dans un premier temps à substituer aux Cisterciens, les Feuillants ; aux Chanoines réguliers de cette ville d'Annecy, les Barnabites ; et ainsi pour les autres. Il valorise la solution du « grand remplacement », étant convaincu, comme il l'écrit, que « le meilleur remède à ce mal, au dire de personnes éclairées, c'est de choisir dans les Congrégations nouvellement réformées, embrasées et enflammées du feu du Saint-Esprit, de vrais Religieux afin de les substituer à ceux qui, pour ne rien dire de plus, ont occupé indignement la terre¹¹ ».

Mais il est souvent sollicité par des supérieures qui veulent engager une réforme. Ainsi en est-il du couvent de Montmartre, de celui des Filles de Dieu : il privilégie alors le retour progressif à l'exigence. C'est ce qu'il explique à l'Abbesse du monastère du Puits d'Orbe. C'est sans doute son titre de cadette – petite sœur de la présidente Brûlart – qui a tenu lieu de vocation à la vie religieuse à Rose Bourgeois de Crépy. Touchée par les exhortations de François de Sales, celle-ci résolut de réformer non seulement sa vie privée mais encore son abbaye et entretint à cet effet une correspondance suivie avec le saint évêque.

Mais tenes la methode que je vous ay dite, de commencer par l'exemple ; et bien qu'il vous semblera prouffiter peu au commencement, ayés néanmoins de la patience, et vous verrés ce que Dieu fera. Je vous recommande sur tout l'esprit de douceur, qui est celuy qui ravit les cœurs et gaigne les ames. Tenes bon et ferme en ce commencement a bien faire tous vos exercices, et preparez vous aux tentations et contradictions (Eccles 2,1) ; car le malin esprit vous en suscitera infiniment pour empescher le bien qu'il prevoit devoir sortir de vostre resolution ; mais Dieu sera vostre protecteur¹².

10 François de Sales, « Compte-rendu de l'état du diocèse de Genève envoyé à sa Sainteté Paul V, Novembre 1606 », *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, *op. cit.*, p. 212.

11 François de Sales, « Lettre à Clément VIII du 27 octobre 1604 », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 187.

12 François de Sales, « Lettre à Madame Bourgeois, Abbesse du Puits-d'Orbe du 3 mai 1604 », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 140.

Malheureusement, les oppositions du dedans jointes à des influences défavorables du dehors firent échouer ce projet. Le transfert de la Communauté à Châtillon-sur-Seine (21 décembre 1619) ne ramena pas la régularité. Mais celle qui lui succéda, Jeanne de Chauvigny de Saint-Agoulin, parvint en revanche à rendre au monastère la prospérité et la ferveur.

À l'abbesse du couvent de Montmartre, des Filles de Dieu, il écrit :

Je pense que le plus grand empêchement à votre réforme, c'est de vous imaginer que le mal et le défaut soit petit et léger, ne pouvant guère me persuader que si vous le jugiez grand vous voulussiez y persévérer et le permettre. Encor treuvé je ce mal en vostre mayson bien grand parce qu'il y est maintenu, parce qu'il y est en repos et qu'il y sejourne comme habitant ordinaire ; c'est le grand mal que j'y voy, que ces particularités sont meshuy bourgeoises. Pour petit que soit le mal, il croist aysement quand on le flatte et qu'on le maintient : nul ennemy, disent les soldatz, n'est petit quand il est mesprise¹³.

Mais l'exemple le plus frappant est sans celui de l'abbaye de Talloires. En effet, en 1609, François de Sales reçoit l'ordre de rétablir l'ordre de Saint-Benoît dans l'abbaye de Talloires. Il adresse alors un courrier au supérieur du monastère, qui décrit l'esprit selon lequel il envisage la réforme, une réforme tout en douceur :

Monsieur, puis que Dieu a choisi un nombre de personnes fort petit et encor des moindres de la Mayson, en aage et en credit, il faut que le tout s'entreprenne avec une très grande humilité et simplicité, sans que ce petit nombre fasse

13 François de Sales, « Lettre du 22 novembre 1602 aux Filles de Dieu de Paris, ordre de Fontevault », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 72. La maison des Filles-Dieu était primitivement (1225) un asile établi sur le chemin de Saint-Denis à Paris pour y retirer des femmes de mauvaise vie, converties par les prédications de Guillaume d'Auvergne. Saint Louis favorisa cette maison, qui dans la suite changea de destination. L'Évêque de Paris recueillit les Filles-Dieu (1360) dans un hôpital dont il leur céda même la propriété, à condition qu'une partie des bâtiments serait réservée à l'hospitalité de nuit. La Communauté ne retrouva pas néanmoins sa prospérité première ; en 1483, elle ne se composait plus que d'un petit nombre de personnes, si bien que, pour la sauver d'une ruine imminente, le Saint-Siège l'incorpora à l'Ordre de Fontevault. Dès lors (1496) le monastère des Filles-Dieu ne fut plus qu'un prieuré dépendant de la célèbre abbaye. Les soins que prit saint François de Sales pour y rétablir la parfaite régularité durent sans doute être couronnés de succès, puisqu'un contemporain écrit : « La bonne observance reguliere y florit aujourd'hui autant que jamais ; qui est cause que de 12 Religieuses qu'elles estoient au temps de la reformation [1496], le nombre est tellement augmenté qu'en ceste annee 1606, elles sont, tant Sœurs de chœur que converses dedies à la vie active », note 60 de l'édition d'Annecy.

semblant de vouloir reprendre ou censurer les autres, par paroles, ni par gestes extérieures, ains que simplement il les édifie par bon exemple & conuersation [...] Le commencement estant si petit, il faut auoir une grande longanimité à la poursuite, & se ressouuenir que nostre Seigneur apres trente-trois ans ne laissa que six vingts disciples bien assemblez, entre lesquels il y en eust encor beaucoup de discoles¹⁴.

De nouveaux désordres firent échouer ce premier essai de restauration monastique. Le 25 octobre 1610, le saint revenait à Talloires, muni de pleins pouvoirs, assisté cette fois de D. Jacques de Prades, vicaire de l'Abbé de Savigny, de qui le prieuré dépendait, et du sénateur de Buttet. IL fit procéder à l'élection d'un prieur claustral, malgré l'opposition de quelques Religieux. Claude-Louis-Nicolas de Quoex ayant été élu, les opposants descendirent aux pires violences. Le prestige du saint, sa prudente fermeté eurent bientôt raison de ces fanatiques ; ils durent se retirer et il ne resta dans le monastère que les Religieux sincèrement désireux de l'observance. C'est pour éclairer le nouveau prieur sur la conduite du petit troupeau demeuré fidèle, que François de Sales lui adressa les présentes instructions. Jusqu'à sa mort, le saint entretint l'ardeur des convertis par des visites annuelles, Plus d'une fois il dut s'entremettre, tant auprès du Pape qu'auprès du duc, pour garantir la tranquillité des religieux, menacée de temps à autre par les abbés commendataires ou par les moines non réformés. Il songea un moment à introduire les Feuillants dans le prieuré. Celui-ci fut détaché par le Saint Siège de l'abbaye de Savigny (juillet 1624), institué par Urbain VIII, chef d'ordre de la Congrégation des Bénédictins de Savoie, ou Congrégation des Allobroges, et uni plus tard par Clément X à la Congrégation du Mont Cassin. L'abbaye de Talloires subsista jusqu'à la grande Révolution.

14 François de Sales, « Lettre au Père Claude-Louis-Nicolas de Quoex, Prieur du Monastère de Talloires, du 10 juillet 1609 », *Œuvres, op. cit.*, t. XIV, vol. 4 des *Lettres*, p. 111.

LA PRISE DE PAROLE : LE CONTROVERSISTE, LE CATÉCHISTE ET LE PRÉDICATEUR

LA CONTROVERSE

François de Sales, ses biographes le soulignent à l’envi, était doux de nature et appréhendait la dispute comme contraire à la charité :

Je hais par inclination naturelle, par la condition de ma nourriture (éducation), par l’appréhension tirée de mes ordinaires considérations, et comme je pense, par l’inspiration céleste, toutes les contentions et disputes qui se font entre les catholiques, desquelles la fin est inutile et encor plus celles desquelles les effectz ne peuvent estre que dissensions et differens, mais sur tout en ce tems plein d’espritz disposés aux controverses, aux mesdisances, aux censures et a la ruyne de la charité¹⁵.

On se souvient qu’en 1606 François de Sales reçoit des lettres d’Anasthase Germonio, proche de Clément VIII puis de Paul V, lequel veut en finir avec une épineuse querelle théologique qui divise les esprits du temps, notamment les dominicains et les jésuites, et qui n’est pas exempte de considérations politiques : la fameuse querelle *De auxiliis*, portant sur les rôles respectifs de la grâce et du libre-arbitre dans le salut de l’homme. Mgr Germonio, qui connaît personnellement François de Sales, lui demanda son avis : malheureusement, la réponse est perdue mais le contenu est connu. La dispute, affirme-t-il, est dangereuse et possède en ses extrémités des hérésies. À partir de là :

il y a beaucoup d’autres choses dont l’Église gémit et desquelles il faut plutôt avoir soin qu’à l’éclaircissement de cette question, qui n’apporterait pas de bien à la République chrétienne mais ferait du mal : en effet, ne pouvant atteindre la vérité, on lèserait la charité¹⁶.

Paul V écoute et se range à l’avis de François de Sales et le 28 août 1607, il impose silence aux uns et aux autres et renvoie chacun chez soi.

15 François de Sales, « Lettre à Monsieur Bénigne Milletot du 5 septembre 1611 », *Œuvres, op. cit.*, t. XV, vol. 5 des *Lettres*, p. 64.

16 *Histoire du Bien-Heureux François de Sales, évêque et prince de Genève*, par le Chanoine Charles-Auguste de Sales, t. II, Paris, Vivès, 1870, p. 11.

Cependant, contre les hérétiques la controverse est une arme maniée depuis le début avec grande clarté. Ainsi, dans le *Code Fabrien*, traité de théologie de controverse, notre doux évêque n'hésite pas à caractériser l'esprit des hérétiques d'une dixième caractéristique : *De l'esprit de médisance, d'insolence, de moquerie et de calomnie*. De même, sa réponse à l'affirmation luthérienne qu'il ne faut pas combattre les Turcs est claire :

La troisième proposition est encore de Luther : « Combattre contre les Turcs, c'est s'opposer à Dieu, qui visite nos iniquités par leur moyen. » Que peut-on dire, je le demande, de plus insensé, de plus inique et de mieux fait pour perdre toute la République chrétienne que cette proposition ? [...] Il est en effet certain que les hommes pervers qui tourmentent les bons, le font pour que, avec la permission de Dieu, ceux-ci soient visités par Dieu et corrigés. Faudra-t-il ne pas combattre la peste par les remèdes, la famine par les approvisionnements de diverses sortes, uniquement parce que, au moyen de ces afflictions, Dieu, non seulement nous visite et nous châtie, mais nous éprouve, nous traite comme siens et nous perfectionne¹⁷ ?

Et voici ce qu'il affirme contre Luther :

La moindre des injures qu'il lance contre eux, c'est de les traiter de « porcs, d'ânes, de très sots satellites de Satan » et autres choses de ce goût. Et cela si souvent et avec tant d'importunité, que si l'on supprimait de ses Œuvres toutes les injures, l'on réduirait facilement à un seul huit tomes de ses écrits¹⁸.

Quant à la ville de Genève, il ne mâche non plus ses mots :

Je n'ajouterai rien au sujet de Genève, car ce que Rome est pour les Anges et les Catholiques, Genève l'est pour le diable et les hérétiques¹⁹.

Cependant, si l'évêque ne cesse d'encourager au combat, l'une des clefs qui guide son chemin de controversiste, c'est de considérer que les hérésies se nourrissent des mauvais exemples : c'était déjà le cas dans la harangue restée célèbre de la prévôté :

C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la recouvrer. [...] Voulez-vous une méthode facile pour emporter rapidement une ville d'assaut ? Je vous prie de l'apprendre de l'exemple d'Holopherne [...] Il est un aqueduc qui

17 François de Sales, « Code Fabrien », *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, *op. cit.*, p. 154.

18 *Ibid.*, p. 143.

19 *Ibid.*, p. 217.

alimente et ranime pour ainsi dire toute la race des hérétiques : ce sont les exemples des prêtres pervers, les actions, les paroles, en un mot, l'iniquité de tous, mais surtout des ecclésiastiques. C'est à cause de nous que le nom de Dieu est blasphémé chaque jour parmi les nations, et c'est avec pleine raison que le Seigneur s'en plaint si amèrement par ses Prophètes. Voilà l'eau de contradiction qui me paraît étancher la soif brûlante des hérétiques, boisson vraiment digne de ceux qui la prennent, c'est notre iniquité que boivent ces hommes iniques, ainsi qu'il est écrit : « Ils boivent l'iniquité comme l'eau²⁰ ».

Cela continue dans une lettre adressée à un confrère évêque en 1609 :

Or, Monsieur, continuez de servir d'instrument à la divine Sapience, rembarant l'erreur des heretiques par la doctrine des controverses, et conduisant les volontez depravées au chemin de la vertu par vos traictez de pieté et de devotion. C'est sans doute que la reformation des mœurs esteindra les heresies avec le temps, comme la depravation les a causées, puis que l'heresie n'est jamais le premier peché²¹.

Ainsi la douceur dans la controverse vient indéniablement de la personne de François de Sales mais également d'une attitude qui consiste à reconnaître en premier lieu les torts des catholiques pouvant avoir engendré la réaction des réformés. Intraitable sur la doctrine, François de Sales ouvre une porte de conciliation en renvoyant dos à dos mauvaise doctrine et mauvais exemples.

LE CATÉCHISTE ET LA DISCIPLINE

Il est, en outre, lié d'amitié avec le cousin de ce dernier, Frédéric Borromée. François décide d'instituer le catéchisme afin de diffuser, de faire connaître et comprendre la foi catholique aux croyants de son diocèse. Chaque dimanche, peu avant midi, on voit dans les rues un jeune garçon vêtu de bleu qui sonne une clochette et parcourt les rues en criant : « *Venez à la doctrine chrétienne, on vous y enseignera le chemin du Paradis.* »

Le Sousprieur et Admoniteur prendront pareillement garde qu'il ne se fasse point de bruit, autrement ilz en feront signe tacitement au Silencier ; [...]

20 François de Sales, « Harangue de la Prévôté de Genève », fin décembre 1593, *Œuvres, op. cit.*, t. VII, p. 97.

21 François de Sales, « Lettres à Mgr Pierre de Villars, archevêque de Vienne, du 25 janvier 1609, (Fragments) », *Œuvres, op. cit.*, t. XIV, vol. 4 des *Lettres*, p. 251.

apres quoy il recitera l'orayson accoustumee d'estre faite devant la dispute, et [...] il les fera monter en lieu eminent d'où ilz puissent estre veuz, les uns d'un costé et les autres de l'autre. Ces enfans ayant formé le signe de la Croix et prononcé les parolles hautement, reciteront la partie du Cathechisme qui leur aura esté assignée, ceux cy en interrogeant, ceux la en respondant. Il les fera quelquefois arrester et leur demandera ce qu'il voudra, affin de les rendre par ce moyen plus prudens et plus attentifz. Toutefois, qu'il prenne garde que la dispute se fasse des choses qui auront esté dites [...] Et prenant occasion de ce qui aura esté recité, il fera un brief discours et abregé, affin que tous puissent mieux imprimer ceste doctrine en leurs espritz; et s'il ne peut pas le faire, il en priera quelqu'un des maistres ou officiers²².

C) LE PRÉDICATEUR

On sait l'importance que revêt la prédication pour François de Sales qui n'hésite pas à affirmer qu'un évêque qui ne prêche pas est une moitié d'évêque, fût-il le plus capable du monde de gouverner son diocèse²³. Cette prédication n'a pas seulement la tonalité affective qu'on lui a souvent reconnue mais également une dimension clairement apologétique :

J'ay de plus quelques materiaux pour l'introduction des apprentifz a l'exercice de la predication evangheque²⁴, laquelle je voudrois faire suivre de la methode de convertir les heretiques par la sainte predication. Et en ce dernier livre, je voudrois, par maniere de pratique, desfaire tous les plus apparens et celebres argumens de nos adversaires; et ce, avec un style non seulement instructif mais affectif, a ce qu'il profitast non seulement a la consolation des Catholiques, mais a la reduction des heretiques²⁵.

Le Père Philibert de Bonneville, qui fut son premier historien, a déposé ce qui suit lorsqu'il fut appelé à donner son témoignage pour le procès de béatification du serviteur de Dieu :

22 François de Sales, « Règlements pour l'enseignement du Catéchisme », *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, vol. 2 des *Opuscules*, p. 129.

23 Antoine Godeau, *Éloges des évêques qui dans tous les siècles de l'Église ont fleury en doctrine et en sainteté*, Paris, chez François Muguet, 1665, p. 693-694.

24 Si le saint Missionnaire du Chablais avait eu le loisir de rédiger le *Traité de prédication* qu'il rêvait d'écrire, il y aurait fait entrer vraisemblablement la magistrale lettre à Mgr Frémyot, du 5 octobre 1604 (Lettres 2, lettre 229), et aussi un directoire manuscrit qu'il prêtait parfois à de jeunes prédicateurs, comme nous l'apprend Jean-François de Blonay dans sa déposition. (*Process. remiss. Gebenn.* (1), ad art. 35).

25 François de Sales, « Lettre à Mgr de Villars », *Œuvres, op. cit.*, t. XIV, vol. 4 des *Lettres*, p. 84.

J'admiray sa charité le caresme premier que j'eus le bien de prescher en sa presence ; car il vint tout expres à saint Dominique en la presente ville, me disant qu'on l'eust diverty en son logis, me donnant plusieurs advertissemens remarquables pour prescher fructueusement, ce qu'il fit avec une charité plus que paternelle, me tirant en un cabinet à part, se mit contre la table, disant quelques periodes pour m'enseigner la façon de gouverner la voix et faire les actions et gestes, m'advertissant de ne charger pas tant mes predications de sentences, mais de les peser davantage, et avec une douceur non pareille me donnoit courage de m'employer serieusement à la predication²⁶.

François de Sales définit ainsi l'évêque comme celui qui prêche et donne envie de prêcher.

Serait-ce également que l'objet de la prédication est moins exigeant que celui de ses prédécesseurs ? Le discours de la maîtrise des passions est par endroits très classique : commentant la circoncision du Seigneur, il conclut à la circoncision spirituelle des passions et des vices que chacun doit faire s'il veut être sauvé, il n'en pas moins novateur. Cependant, analysant de près ce qu'Augustin appelle la concupiscence, mot paradoxalement quasi-absent du vocabulaire salésien, il précise :

Ces passions ce sont des passions naturelles, qui ne sont point peché en elles mesmes. Il ne faut pas penser quand vous sentez des esmotions et des repugnances que vous pechiez et offenciez tant soit peu. O nullement, car cela est independant de nous ; ces divers mouvemens ne sont point coupables, ce n'est pas là sur quoy il faut poser le couteau de la circoncision. Plusieurs se trompent s'imaginant que tout consiste à ne rien sentir, et quand ils esprouvent quelque rebellion des passions il leur semble que tout soit perdu²⁷.

Un autre motif qui explique la douceur salésienne est que pour celui-ci la vérité est persuasive d'elle-même :

La verité est si belle et si excellente en elle mesme, qu'estant clairement et naïvement mise a la veüe de nostre entendement, il n'est pas possible qu'il ne l'embrasse avec un amour et playsir extreme²⁸.

26 Rapporté par dom Mackey, dans *Étude sur saint François de Sales prédicateur*, t. X, vol. 4 des *Sermons*, p. 18.

27 François de Sales, « Sermon pour la circoncision », daté du 1^{er} janvier 1622, *Œuvres, op. cit.*, t. X, vol. 4 des *Sermons*, p. 112.

28 François de Sales, « Sermon pour la vérité du saint sacrement de l'autel », daté de juillet 1597, *Œuvres, op. cit.*, t. VII, vol. 1 des *Sermons*, p. 129.

On est finalement assez loin de la tradition augustinienne du style efficace, permettant la « victoire » sur l'adversaire²⁹. La vérité est attirante en elle-même car le cœur de l'homme est en adéquation avec celle-ci. De fait, dans ce que l'on a appelé la charte de sa prédication, la lettre à Mgr Fremyot datée du 5 octobre 1604, notre sermonnaire écrit :

Je sçai que plusieurs disent que, pour le troisieme, le predicateur doit delecter ; mays quant a moy, je distingue, et dis qu'il y a une delectation qui suit la doctrine et le mouvement. Car qui est cette ame tant insensible qui ne reçoive un extreme plaisir d'apprendre bien et saintement le chemin du Ciel, qui ne ressent une consolation extreme de l'amour de Dieu³⁰ ?

De fait, notre prédicateur, comme Jean-Pierre Wagner l'a bien montré³¹, est bien souvent un prédicateur de la Croix du Christ :

Je demande maintenant pourquoy Nostre Seigneur voulut estre tout nud sur la croix [...] la principale rayson fut pour nous enseigner comment il faut, si nous voulons luy plaire, nous despouiller et reduire nostre cœur en la mesme nudité qu'estoit son sacré corps, le despouillant de toutes sortes d'affections et pretentions, à fin qu'il n'ayme ni desire autre que luy. C'est le second fruit de la meditation de la Passion que ce despouillement, car le premier c'est l'amour³².

LE CONFESSEUR ET LE DIRECTEUR

Outre la prise de parole collective, celle du catéchiste ou du prédicateur, il existe la prise de parole individuelle, celle du confesseur ou du directeur.

29 Pour l'analyse du sublime chrétien, voir les pages que M. Fumaroli consacre à ce sujet dans *l'Âge de l'Éloquence, rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'âge classique*, [1^{re} éd. Droz, 1980], Albin Michel, 1994, p. 70 et sq.

30 François de Sales, « Lettre à Mgr Fremyot », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 156.

31 Jean-Pierre Wagner, « Saint François de Sales prédicateur de la croix », *Revue des Sciences Religieuses*, 1998, 72-2, p. 176-197.

32 François de Sales, « Sermon pour le Vendredi Saint » daté du 28 mars 1614, *Œuvres, op. cit.*, t. IX, vol. 3 des *Sermons*, p. 27.

LE CONFESSEUR

Commençons par ce que dit de lui l'évêque de Vence, Antoine Godeau :

Le travail d'entendre les confessions est grand ; mais le B. François sait qu'un évêque est ordonné pour travailler. Il se met donc au confessionnal et il y passe des journées entières. Il ne rebute personne. Il entend plus volontiers les pauvres que les riches ; il console ceux-là et il ne flatte point ceux-ci. Il est doux à la vérité, mais ce n'est pas d'une douceur corrompue. Il trempe la lancette dans l'huile, mais il a fait entrer jusqu'au fond de la plaie [...] Enfin c'est un utile trompeur qui ne promet en apparence que suavité, et qui en effet a toute l'austérité nécessaire³³.

Une fois devenu évêque, François de Sales rédige des *Avertissements aux confesseurs* que l'on a souvent rapproché des indications célèbres de saint Charles Borromée³⁴. Or, celui-ci clôt le premier chapitre avec la mention attendue de l'infinie miséricorde :

Quand vous rencontreres des personnes qui, pour des enormes pechés, comme sont les sorcelleries, accointances diaboliques, bestialités, massacres et autres telles abominations, sont excessivement espouvantées et travaillées en leurs consciences, vous devez par tous moyens les relever et consoler, les assurant de la grande miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande pour leur pardonner que tous les pechés du monde pour les damner, et leur promettes de leur assister en tout ce qu'ilz auront besoin de vous pour le salut de leurs ames³⁵.

Mais quelques chapitres plus loin, il détaille :

Il faut de plus examiner le penitent sur la diversité des degrés du peché [...] la malice se peut redoubler et multiplier en une seule action : par exemple, celui qui desrobbe un escu fait un peché ; celui qui en desrobbe deux ne fait aussi qu'un peché, et tout de mesme espece, mais toutesfois la malice de ce second peché est double au pris du premier. De mesme, il se peut faire qu'avec un mauvais exemple on scandalizera une seule personne, et avec un autre mauvais exemple de mesme espece on [en] scandalizera trente ou quarante,

33 Antoine Godeau, *Éloges des évêques qui dans tous les siècles de l'Église ont fleury en doctrine et en sainteté*, *op. cit.*, p. 690-691.

34 Ainsi voit le jour, au XVII^e siècle, un ouvrage intitulé *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence, selon les instructions de S. Charles Borromée, [et] la doctrine de Saint François de Sales : imprimée par l'ordre de monseigneur l'evêque de Bayeux, pour servir aux confesseurs de son diocese*, publié à Lyon chez Pierre Bruyset.

35 François de Sales, « Avertissements aux confesseurs », *Œuvres*, *op. cit.*, t. XXIII, p. 119.

et n'y a point de proportion entre l'un et l'autre péché; c'est pourquoy il faut particulariser, tant qu'il se peut bonnement faire, la quantité de ce qu'on a desrobbé, des gens qu'on a scandalizés par une seule action; et ainsy consecutivement des autres péchés, desquelz la malice croist et décroist selon la quantité de l'object et de la matiere³⁶.

En outre, on est loin de l'examen de conscience prôné par les jésuites des *Provinciales*; ici, les pensées peuvent être des péchés :

Il faut [...] esplicher les mauvaises pensees, encor qu'elles n'ayent esté suivies de desir et de la volenté. Par exemple : celuy qui prend plaisir a penser en soy mesme a la mort, ruine et desastre de son ennemy, encor qu'il ne desire point telz effectz, neanmoins, s'il a volontairement et a son escient pris delectation et res-jouissance en telles imaginations et pensees, il a péché contre la charité et doit s'en accuser rigoureusement³⁷.

Ainsi si la miséricorde est présente dans l'absolution, l'exigence l'est dans l'examen précédent et dans la concrétisation de l'aveu. Là encore, la douceur est bien trompeuse ou plutôt se concentre dans l'écorce mais le noyau est tout aussi dur.

LE DIRECTEUR³⁸

Selon la coutume du temps, François de Sales fait un usage de titres et d'appellations tirées des relations familiales ou sociales, comme père, mère, frère, sœur, fils, fille, oncle, tante, neveu, nièce, compère, commère, serviteur. Une fois il écrira à une angoissée : « Je vous l'ordonne comme cela au nom de Dieu », mais c'est pour lui enlever ses scrupules (XII 393). Mais son autorité reste humble, bonne, tendre même ; son rôle envers les dirigés, dit François de Sales dans la Préface de l'*Introduction*, est surtout de les « assister », terme qui apparaît deux fois dans ce contexte (V 7,9).

36 *Ibid.*, p. 191. On est certes tout près des conseils donnés dans l'*Introduction à la vie dévote* : « Il faut donq dire le fait, le motif et la duree de nos pechés; car encores que communement on ne soit pas obligé d'estre si pointilleux en la declaration des pechés venielz, et que mesme on ne soit pas tenu absolument de les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien espurer leurs ames pour mieux atteindre a la sainte devotion, doivent estre soigneux de bien faire connoistre au medecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, duquel ilz veulent estre gueris. », II^e partie, ch. XIX, p. 114-115 mais ici il s'agit de former le confesseur à l'art de poser les bonnes questions.

37 *Ibid.*, p. 192.

38 Nous renvoyons à l'article de Morand Wirth, « François de Sales directeur », consultable en ligne, www.clerus.org/clerus/dati/2009-11/18-13/Wirth_fr.html.

S'il est un point qui lui est propre c'est l'insistance qu'il apporte à souligner la complémentarité qui doit exister entre une parfaite obéissance au directeur spirituel et une parfaite liberté intérieure, la première ne devant pas se substituer à la seconde. Ainsi écrit-il à Jeanne de Chantal :

Je loue infiniment le respect religieux que vous portez à votre directeur et vous exhorte de soigneusement y persévérer ; mais si faut-il que je vous dise encore ce mot. Ce respect vous doit sans doute contenir en la sainte conduite à laquelle vous vous êtes rangée, mais il ne vous doit gêner, ni étouffer la juste liberté que l'Esprit de Dieu donne à ceux qu'il possède³⁹.

De même, aux religieuses tentées de considérer la perfection comme un vêtement à enfiler, il leur rappelle vigoureusement leur responsabilité personnelle :

C'est que vous voudriez que je vous enseignasse une voie de perfection toute faite, ou une méthode de perfection tellement faite qu'il n'y eût qu'à la mettre sur votre tête comme vous jetteriez votre voile, et que par ce moyen vous vous trouviez toute parfaite sans peine, c'est-à-dire que je vous donnasse la perfection toute faite ; car, parce que je dis qu'il faut faire, cela n'est pas trouvé agréable ; ce n'est pas ce que nous voudrions. Oh certes, s'il était à mon pouvoir, je serais le plus parfait homme du monde ; car si je la pouvais donner aux autres sans qu'il fallût rien faire, je la prendrais premièrement pour moi. Il nous semble que la perfection est un art ; que si l'on pouvait trouver son secret, on l'aurait tout incontinent sans peine⁴⁰.

Ainsi l'art de la direction comporte-t-il deux écueils symétriques, la désobéissance d'un côté et l'assistanat de l'autre. Il se montre exigeant vis à vis des deux.

En outre, sa direction spirituelle manifeste toujours une exquise politesse dans la formulation mais un réel souci de lutte ascétique. Il écrit par exemple à une femme très attachée aux vanités :

Sur votre départ, il me [vint] en la pensée de vous dire qu'il fallait retrancher le musc et les senteurs ; mais je me retins, sur ma méthode, qui est suave, de laisser lieu au mouvement que petit à petit les exercices spirituels ont accoutumé de faire dans les âmes qui se consacrent entièrement à sa divine bonté.

39 François de Sales, « Lettre CCXXI à la baronne de Chantal du 14 juin 1604 », *Œuvres, op. cit.*, t. XII, vol. 2 des *Lettres*, p. 144.

40 François de Sales, « VI^e entretien », *Entretiens spirituels*, *Œuvres*, éd. A. Ravier, Paris, Gallimard, 1969, p. 1059.

Car vraiment mon esprit est extrêmement ami de la simplicité, mais la serpe avec laquelle on tranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordinairement aux mains de Dieu [...] Je n'ay jamais seulement voulu porter des bas d'estame, ni jamais des gans ni lavés ni musqués, des que je me suis voué a Dieu, ni jamais papier doré ni poudres ; ce sont des mignardises trop menuës et vaines a Dieu, quel cœur vous me donne en vostre endroit, marchant de si bon pied !

Helas, ma chere Fille, il est certes vray : ces eternelz et irrevocables renoncemens, ces adieux immortelz que nous avons ditz au monde et a ses amitiés, font quelque attendrissement a nostre cœur⁴¹.

Là encore la douceur n'est pas tant dans l'objet que dans l'attitude de confiance qui est la sienne, se mettant à égalité de sa destinataire et créant une complicité de bon aloi pour encourager au dépouillement de soi.

Mais c'est aussi l'optique abordée qui a sans aucun doute, forgé sa réputation : ainsi écrit-il à l'une de ses dirigées, après l'avoir encouragée à suivre son directeur qui lui conseille de rompre le jeûne, « puisque l'avis du medecin le porte » :

Vous devez avoir un grand soin de ranger vostre esprit a la paix et tranquillité, et estouffer ces mauvaises inclinations que vous avez, par une attention a la pratique des vertus contraires, en vous resolvant d'estre plus diligente, attentive et active a la pratique des vertus. Et marqués ces quatre paroles que je vous vay dire : vostre mal vient dequoy vous craignés plus les vices que vous n'aymés les vertus⁴².

François de Sales a été un bon évêque et il a assumé tous les aspects de sa charge de pasteur. Sans doute sa sainteté personnelle a permis de corriger sans heurt mais les difficultés étaient là et il s'est lancé dans une vaste entreprise de réformation, sans doute plus ardue que ne l'est celle de la formation. Pourquoi une telle réputation a pu voir le jour ? Sans doute – et cela se voit dans ses écrits et dans ses actes – parce qu'il a toujours compté avec le passage du temps : ce qui était vrai dans la conduite individuelle des âmes, il l'a également appliqué à la conduite de son diocèse.

Ce faisant, il a échappé à l'écueil de celui qui voulant aller vite, passe de la réformation à la révolution, ce qui fut le cas d'un Luther, et à

41 François de Sales, « Lettre MDLXXXIII à Madame du Tertre du 19 décembre 1619 », *Œuvres, op. cit.*, t. XIX, vol. 9 des *Lettres*, p. 61.

42 François de Sales, « Lettre DCCCLX, À Madame de la Croix d'Autherin du 12 mars 1613 », *Œuvres, op. cit.*, t. XV, vol. 5 des *Lettres*, p. 208.

l'écueil symétrique de celui qui voulant aller trop lentement n'entreprend rien et se nourrit de velléités. Il permet ainsi de tirer de son œuvre une sorte de théorie de l'action opportune, aux antipodes et pourtant pas si éloignée de la ruse machiavélique.

Hélène MICHON